

COMPTE RENDU

Réunion de quartier La Léchère

Le 26 mai 2018

Étaient Présents :

Madame Aurélie Jacquier, membre du comité de quartier
Madame Catherine Masson, membre du comité de quartier
Madame Isabelle Lombardi, membre du comité de quartier
Madame Martine Bournier, membre du comité de quartier
Madame Pauline Masson, membre du comité de quartier
Madame Anne-Sophie Favier-Mer, membre du comité de quartier
Monsieur Denis Mathonnet, membre du comité de quartier
Monsieur Max Duby, membre du comité de quartier
Monsieur Jean-François Clerc, membre du comité de quartier
Madame Laurence Rulot, élue référente du comité de quartier
Madame Viviane Viollaz, élue en charge des quartiers

Participaient également :

Madame Maud Perrot, *coordinatrice comités de quartiers- Ville Évian*
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Évian*

Étaient excusés :

Madame Jacqueline Segard, membre du comité de quartier
Madame Josiane Lei, adjointe au Maire
Madame Christine Barbier, conseillère municipale
Monsieur Henri Gateau, adjoint au Maire, habitant du quartier

Ordre du jour :

- 1- Informations diverses sur le fonctionnement du comité de quartier
- 2- Informations techniques/travaux
- 3- Questions des membres du comité
- 4- Points divers

1- Informations diverses sur le fonctionnement du comité de quartier



Rappel de la mission des comités

- Impliquer davantage les évianais/ses de leur quartier
- Faciliter et permettre un dialogue plus direct entre habitants et élus (Apporter une réponse motivée à toutes les interrogations -même négative et postérieurement)
- Collecter et transmettre les remarques et suggestions des habitants du quartier
- Informer les habitants du quartier sur les projets municipaux d'amélioration du quartier
- Faire que les habitants soient force de proposition pour un projet d'animation de quartier

Toute question aura une réponse, même si *tout n'est pas réalisable*

La réponse sera apportée dans le compte rendu avec les éléments des services.

Pour tous les contacts en dehors des réunions : passer par le service des quartiers qui s'occupera d'informer l'élus référent, le conseiller délégué aux quartiers et le service concerné. Lorsque l'élus est sollicité de manière directe, il ne doit pas hésiter à faire remonter l'information à la référente quartier.

Il existe également un policier municipal référent du quartier dont voici le numéro de téléphone : 06 72 94 55 34.

1- Informations travaux

La phase 2 des travaux du Parc Dollfus est en cours de finalisation. Il s'agit du réaménagement de la grève pour que la pente soit plus douce, de la continuité du chemin piétonnier et pour les personnes à mobilité réduite et la plantation de nouveaux arbres. Un kiosque va également être installé au sein du parc Dollfus. LA consultation est en cours, le candidat sera retenu à l'issue.

Il s'agit d'une proposition de la mairie. Tout sera opérationnel pour l'été.



La prochaine tranche débutera l'hiver prochain avec la création soit d'un skate Park soit la réfection du tremplin.

La coulée verte qui longe le centre nautique et le lycée Anna de Noailles pour rejoindre le parc Dollfus est en fin de chantier également. Des caméras vont être installées afin d'éviter tout problème ultérieurement.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie sont en cours. Une nouvelle voirie va être créée route de Bissinges avec un aménagement de voirie permettant un tourne à gauche en montée.

LA 2^e tranche du projet va débuter : il s'agit de la démolition des immeubles du bas.

Le pont de la route de Bissinges est en travaux et un nouvel aménagement est à l'étude car il s'agit d'une zone accidentogène liée à la vitesse des véhicules.

Le Conseil départemental a demandé à la commune de protéger le pont de ces risques. Le garde-corps a été réparé par les services départementaux et une installation provisoire de blocs bétons a été mise en place le temps de trouver une solution pérenne pour réduire la vitesse. La commune a mandaté un cabinet qui travaille sur la circulation afin que des propositions soient faites pour résoudre cette zone.

3-Questions des membres du comité

Au parc Dollfus, il y a un problème récurrent de chiens qui ne sont pas tenus en laisse, qui vont se baigner et dont les excréments ne sont pas ramassés.

Réponse donnée en réunion : Des panneaux sont présents aux entrées du parc où il est indiqué que les chiens doivent être tenus en laisse. Des toutounets sont également installés aux entrées afin de sensibiliser les propriétaires de chiens. La police municipale ainsi que des agents du service parcs, jardins et cadre de vie sont assermentés pour dresser des contraventions aux propriétaires qui laisseraient leur chien en liberté ou qui ne ramasseraient pas les déjections de leurs chiens. Il faut qu'ils soient pris sur le fait. L'amende est très élevée et sont régulièrement dressées.

La RD 1005 venant de Publier, les véhicules roulent très vite et ne respectent pas le céder le passage de l'oblong en entrée de ville.

Réponse donnée lors de la réunion : le réaménagement de l'oblong est à l'étude afin de sécuriser les sorties entrées notamment depuis la rue des Marronniers. En parallèle, les services étudient la possibilité d'élargir la RD 1005 à l'endroit des serres afin que soit créé un tourne à gauche pour monter aux serres.

Même problématique rue des Marronniers : la vitesse excessive des véhicules dans les deux sens alors que des enfants sont à l'extérieur.

Réponse apportée : les ralentisseurs sont toujours interdits non seulement du fait de la gêne sur la chaussée mais cela apporte des nuisances pour le voisinage.

La police municipale va effectuer des rondes plus régulières.

Il avait été envisagé d'optimiser le stationnement du parking de l'aviron et modifier le sens des places pour éviter qu'elles soient en descente, qu'en est-il ? est-il possible de couper le sapin qui est vraiment très haut et qui peut représenter un danger pour les habitations s'il tombe ?

Réponse donnée lors de la réunion : Le projet est toujours à l'étude. Un premier schéma proposait de modifier le sens des places mais on perdait des places. Il va être réétudié pour optimiser le stationnement et créer éventuellement des places supplémentaires.

Concernant le sapin, l'information a été transmise aux services, qui vont aller vérifier si l'arbre représente un danger et s'il convient de le couper ou l'étêter.

Le ramassage des verres, le bac des verres se situe sur la RD1005 et pour y accéder le camion qui les ramasse coupe la route et est dans le mauvais sens de circulation ce qui peut être dangereux pour les piétons.

Réponse apportée lors de la réunion : nous allons transmettre l'information à la Communauté de communes du Pays d'Évian Vallée D'abondance qui s'occupe du ramassage des ordures afin que ce comportement cesse.

Un lampadaire est défectueux dans la montée des escaliers pour aller sur la route de Bissinges.

Réponse apportée : les services vont être envoyés sur place pour réparer le lampadaire. Si d'autres lampadaires publics sont défectueux n'hésitez pas à le signaler sans attendre la prochaine réunion afin que l'intervention soit rapide.

A ce même endroit, l'herbe est très haute.

Réponse apportée en réunion : le service parcs et jardins va se rendre également sur place.

Au parc Dollfus, serait-il possible de prévoir des bancs à l'intérieur de l'aire ?

Réponse apportée en réunion : pour des raisons de respect de distances de sécurité, il n'est pas possible d'installer des bancs dans l'enceinte, c'est pourquoi les bancs sont à l'extérieur. Sur place, on va vérifier la possibilité de tourner quelques bancs de place afin qu'ils soient en direction de l'aire de jeu.

Toujours dans le parc, le portail du bas ne peut plus s'ouvrir car il est du mauvais sens maintenant qu'un talus a été créé.

Un éclairage du parc a-t-il été prévu ?

Réponse apportée en réunion : l'ouverture du portail du bas va être revue.

Il n'y aura pas d'éclairage public afin de ne pas inciter les gens à rester dans le parc durant la soirée / nuit.

On entend parler de la ViaRhona, cette voie va-t-elle passer par Évian ?

Réponse apportée en réunion : le tracé débutera à Saint Gingolph et Meillerie, le lancement des travaux est d'ailleurs prévu prochainement. Il continuera ensuite pour passer par Évian notamment et se poursuivre sur Publier.

En termes de construction, le chantier du Pétrin Ribeirou n'avance plus.

Réponse apportée en réunion : le permis de construire avait été autorisé, cependant la commune n'a pas de nouvelles du promoteur à ce jour et ne connaît pas le planning de réalisation des travaux.

Le Bellevue, des travaux ont débutés, y a-t-il un projet de construction ?

Réponse apportée en réunion : Un permis construire a été délivré par la commune pour la rénovation de la Maison et la création de 10 logements.

Quel est le devenir des serres « chez Valmont » ?

Réponse apportée en comité : les serres ont été acquises par la commune. Une partie du terrain va permettre l'extension du cimetière et une seconde partie va permettre l'installation d'une aire réservée aux gens du voyage sédentaires via le Symagev.



4-Informations diverses / Prochaine réunion

Les membres du comité proposent de reconduire le buffet canadien après la rentrée. La date du 9 septembre est choisie.

Les formulaires d'autorisations de prises de vue et de fichiers de coordonnées vont être envoyés aux membres. La prochaine date pour le comité de quartier est arrêtée au 20 juillet prochain.